

Casablanca	13	21	
Rabat	12	23	



**Media.** La construction de la démocratie dépend-elle de celle de l'opinion ? ...p/06



**Mémoire.** 3<sup>ème</sup> édition des Journées du patrimoine de Casablanca ...p/09

# aufait®

Journal Quotidien d'Information Générale • Edition du mercredi 06 avril 2011 • n°942 • Prix: 0 Dh



DRISS YAZAMI / AUFMAIT

**Transferts financiers des MRE. Plus de visibilité à l'investissement productif ...p/07**

www.aufaitmaroc.com

**Edito**

**Les jeunes ne sont plus seuls**

**A**toutes les articulations de leurs cahiers de revendication, les syndicats ajoutent aujourd'hui la réforme de la constitution. Nous étions habitués aux demandes d'augmentation des salaires de 50%, à la généralisation des conventions collectives, au rejet de la loi sur la grève, à la protection des syndicalistes etc... Maintenant, le projet de réforme de la constitution c'est aussi l'occasion de constitutionnaliser un peu plus le travail syndical, de se débarrasser de la fameuse phrase de l'actuelle Constitution qui stipule "qu'une loi organique serait promulguée pour organiser le droit de grève". Phrase satanique pour les syndicats. Pour l'UMT tout peut être traité dans le cadre des conventions collectives sectorielles. Il n'est donc pas nécessaire de faire une loi en plus. Entre les réunions des commissions du dialogue social prévues cette semaine, et les réunions de mise au point de leur vision de la nouvelle constitution, les syndicalistes ne sont plus au chômage. On mange sur place dans les centrales syndicales, on rédige, on débat, et on fait beaucoup de politique. Au vu des dernières manifestations et de leur contribution au mouvement du 20 Février, nos syndicats affichent presque tous leur vision d'une monarchie parlementaire réelle avec séparation des pouvoirs et indépendance du système judiciaire.

12% des salariés du Maroc sont adhérents dans les divers syndicats. Ce qui n'est pas peu car il n'est pas nécessaire que tout le monde adhère. Un syndicat se mesure à sa capacité de mobilisation: il n'y a que 350.000 adhérents au Parti socialiste au Maroc, mais plus de 30% des Français se mobilisent à son appel.

À l'instar de l'UGTT qui a joué un rôle essentiel en Tunisie en amenant tout son poids pour un véritable changement, nos principaux syndicats au Maroc auront une lourde responsabilité dans la finalisation de la réforme constitutionnelle. Ceux qui n'oseront pas rédiger la nouvelle constitution conformément aux directives du discours du 9 Mars doivent tenir compte du fait que les jeunes du 20 Février ne sont plus seuls.

■ La rédaction

**Au lendemain du dialogue social ...p/05**

# Pressions syndicales

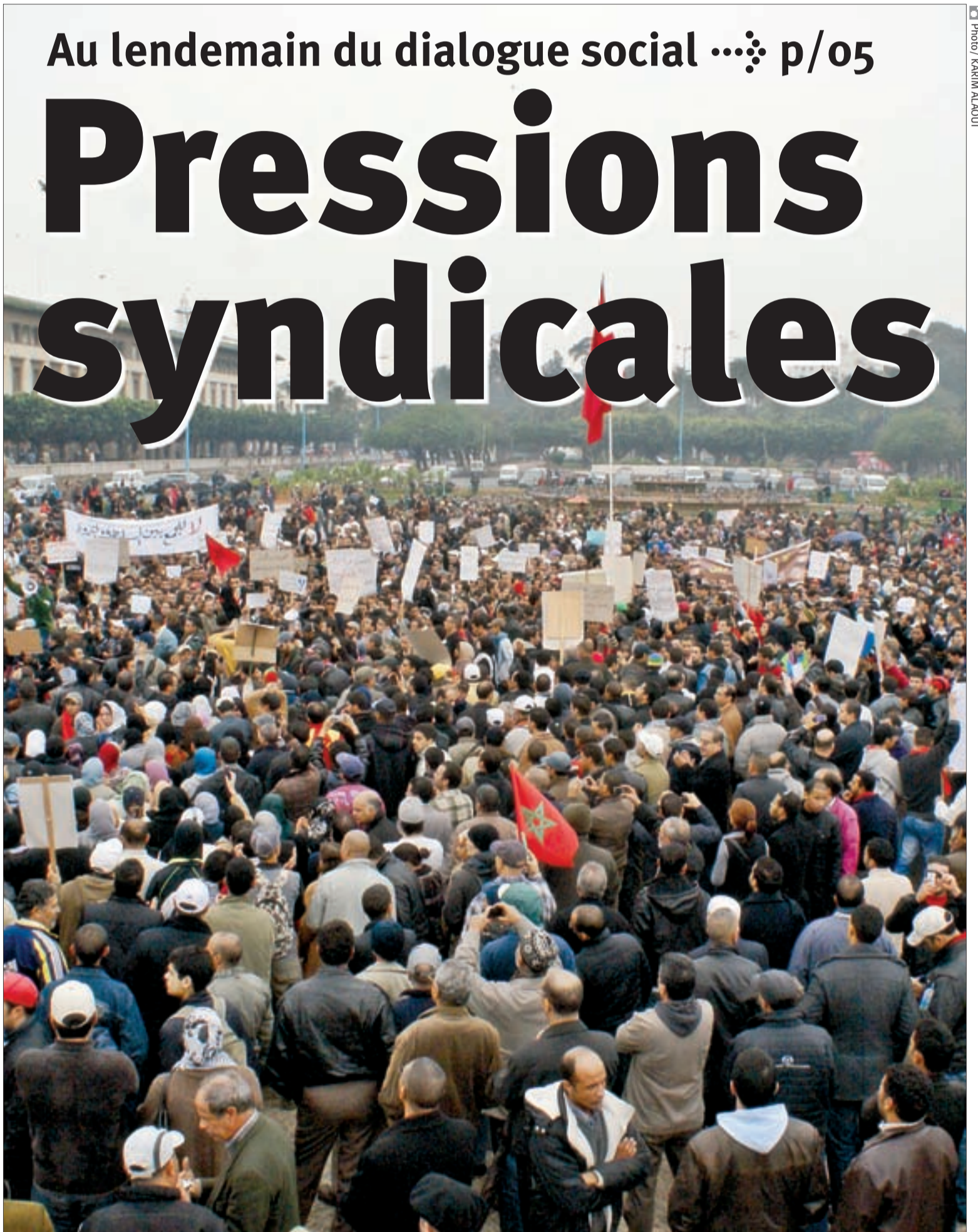


Photo: KARIM ALAOUI

DIRECTEUR DE PUBLICATION: REDA SEDRATI / DEPOT LEGAL 65-06

**NE JETEZ PAS CE JOURNAL SUR LA VOIE PUBLIQUE : OFFREZ-LE À VOTRE VOISIN !**

Quotidien édité par devocean S.A  
Certifié ISO 9001 version 2008



Valeurs du mardi 05 avril, 15h00.

Indices	
MASI	11781.49 +0.03 % ↑
MADEX	9620.63 +0.02 % ↑

Plus hauts		
RIS	235.45	+5.99 %
ZDJ	922.00	+5.98 %
LYD	343.90	+5.82 %
CGI	1480.00	+4.96 %
DIS	64.00	+4.92 %

Plus bas		
SCE	280.00	-5.98 %
MED	67.60	-5.98 %
UMR	161.30	-5.97 %
MOX	271.00	-5.90 %
SOT	1225.00	-5.77 %

Devises	
EUR/MAD	11.3517
USD/MAD	7.9881
CHF/MAD	8.6641
CAD/MAD	8.2956
GBP/MAD	12.8947

Bourses étrangères	
CAC40	4035.87 -0.17 % ↓
NASDAQ	2334.54 -0.36 % ↓

EN BREF



**FONCTIONS.** Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de l'Aménagement de l'espace, Taoufik Hjira vient de nommer, ce mardi, de nouveaux responsables au sein de son ministère. Il s'agit de Khadouj Kanou, nouvelle directrice des établissements publics, du partenariat et de l'action associative, Majda Ouardighi, directrice technique de l'Habitat, et de Toufik Benali, directeur de l'Urbanisme, indique un communiqué du ministère.



**TOURISME.** Selon une étude réalisée par GFK auprès des Français, l'ensemble des pays du monde musulman souffre d'une image de pays à risque. Les trois pays jugés les plus sûrs sont les Emirats Arabes Unis, le Maroc et la Turquie, mais ils dépassent à peine les 50% d'opinion positive. On retiendra de cette étude que vu de France, les amalgames ont la vie dure: 47% des Français pensent qu'il est risqué d'aller au Maroc. En revanche, "quand la situation se sera arrangée", le Maroc et la Turquie seront les premières destinations à se relever avec plus d'une personne sur cinq souhaitant s'y rendre dans les douze prochains mois.



**ECHANGES.** Les exportations de marchandises du Maroc ont atteint, au terme du mois de février dernier, quelque 26,2 milliards de dirhams (MMDH), s'inscrivant ainsi en hausse de 28% par rapport à la même période de 2010, selon l'Office des changes. Cette progression est imputable tant aux exportations hors phosphates et dérivés qui se sont établies à 19,7 MMDH, en hausse de 17,5%, qu'aux ventes des phosphates et dérivés qui ont augmenté de 75,7% pour atteindre 6,5 MMDH à fin février 2011, explique l'office qui vient de publier les indicateurs mensuels des échanges extérieurs. Donec at eros at quam scelerisque hendrerit

# économie

**SALON.** La France sera l'invité d'honneur du 6ème Salon international de l'agriculture au Maroc (SIAM), qui se tiendra du 27 avril au 1er mai prochain à Meknès, selon un communiqué des organisateurs. Représentée au SIAM par plusieurs entreprises opérant dans les différentes filières du secteur agricole, la France a prévu l'organisation d'importants événements en marge de cette 6ème édition. La 5ème édition du SIAM avait accueilli l'Allemagne comme pays d'honneur, rappelle-t-on.

## TRANSFERTS FINANCIERS DES MRE

# Plus de visibilité à l'investissement productif

Les transferts des Marocains Résidents à l'Étranger ont pris tellement d'importance qu'ils constituent un enjeu national devant être pris en charge par l'ensemble des entités du pays, notamment celles de la diplomatie économique. À cet égard, un atelier sur la contribution des émigrés au développement du Royaume a été organisé lundi à Rabat par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME).

**INVESTISSEMENT.** Le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME) a organisé lundi à Rabat un atelier sous le thème des "Transferts financiers de la communauté marocaine à l'étranger, Quelle contribution au développement?" animé par divers experts internationaux.

Selon les statistiques avancées par ces intervenants sur les caractéristiques de la communauté marocaine établie à l'étranger, 29% des MRE ont moins de 15 ans, 68% sont en âge d'activité et 12% ont un niveau universitaire, ce qui représente "une force intellectuelle", par ailleurs, 42% d'entre eux ont une double nationalité.

Si 70% des transferts MRE sont destinés à la consommation des ménages, ils représentent aussi un moyen énorme de lutte contre la pauvreté et sont un des meilleurs canaux pour le financement de la balance commerciale au Maroc. Il faut à cet égard souligner que l'écrasante majorité de la nouvelle génération des MRE préfèrent investir dans leur pays d'accueil plutôt qu'au Maroc.

**307,12 milliards DH**

C'est l'apport que la communauté marocaine à l'étranger a enregistré durant les huit dernières années, soit un volume annuel moyen de 38,39 milliards de dirhams. Pour 2010, les transferts des MRE sont estimés à 54 milliards de dirhams avec un taux de croissance de 8% par rapport à 2009.

Dans leurs argumentaires, les intervenants relèvent que 127 milliards DH de dépôts des MRE représentent, à titre d'exemple, 90% des crédits destinés à l'équipement des entreprises, et la totalité des crédits accordés à l'habitat, ajoutant que ces transferts participent largement au financement de l'économie marocaine.

### Manque de communication

L'Orientation de ces transferts vers des investissements productifs est entravée par de nombreuses contraintes mises en exergue par les intervenants lors de l'atelier.

Il convient de signaler, en premier lieu, la conjoncture économique marquée par les conséquences de la crise économique et financière mondiale entre 2008 et 2010 et l'obligation pour le Maroc de rapatrier ses ressortissants installés en Egypte, Bahreïn ou Lybie, eu égard aux événements qui ont secoué ces pays. L'absence d'un plan de communication clair et ciblé est un autre facteur, en dépit des bonnes initiatives qui existent ici et là. L'absence aussi de visibilité et de déclinaison des grands projets (Plan Emergence, plan Azur...) est à déplorer. En effet, les actions menées sont dirigées essentiellement vers l'immobilier alors que les investissements productifs sont ignorés. Les MRE se sentent par ailleurs désarmés devant la lenteur de l'administration et la complexité des rouages de la justice marocaine.

On déplore aussi une méconnaissance des opportunités d'investissement et des canaux de transfert dont les coûts sont prohibitifs. Par ailleurs les conditions imposées dans le cadre des règlements ins-

taurés pour lutter contre le blanchiment d'argent sont de plus en plus sévères. Autre faille relevée, les fonds d'investissements qui se limitent aux institutionnels. Il n'existe pas en effet de fonds d'investissement ciblant la communauté avec un rendement acceptable. De plus, la procédure de convertibilité de la devise est trop rigide et pas assez en phase avec la bancarisation. Il a ainsi été proposé de créer un fonds d'investissement géré par des spécialistes qui ciblent des projets rentables, accompagnés de campagnes de sensibilisation par les ambassades et les banques dans les pays d'accueil.



Driss El Yazami, Président du Conseil de la communauté marocaine à l'étranger (CCME)./DR

Donner plus de visibilité aux MRE

Dans le chapitre des recommandations, la priorité demeure selon les intervenants, de créer une cohésion de chaque acteur institutionnel (Etat, fonds Hassan II, CCME...) pour décliner les responsabilités de chacun et mettre au point une plateforme de travail claire. D'une manière plus générale, il y a lieu de faciliter la bancarisation et d'en supprimer les coûts, aider les MRE dans leurs réalisations de projet, prévoir des projets communs financés par la diaspora d'une même région, et favoriser des conventions entre les banques marocaines et les banques des pays d'accueil.

### Donner plus de visibilité aux MRE

■ Rachid Loudghiri (et agences)

## Participation du Maroc au prochain Salon international du tourisme de Catalogne

**PROSPECTION.** La ville de Barcelone abritera du 7 au 10 avril la 20ème édition du Salon international du tourisme de Catalogne (SITC) avec la participation de professionnels et exposants d'une soixantaine de pays, dont le Maroc, ont annoncé, lundi, les organisateurs. Le tourisme expérimental et sportif sera la prin-

cipale nouveauté de ce salon, considéré comme le deuxième plus important en Espagne après la Foire internationale du tourisme de Madrid (FITUR), a indiqué le président du SITC, Raimon Martinez Fraile. Plus de 1.100 exposants, représentant 62 pays, seront présents à ce salon, qui s'étend sur une superfi-

cie de 43.000 mètres carrés et auquel 194.000 visiteurs sont attendus, a précisé M. Martinez Fraile lors d'une rencontre avec la presse, soulignant qu'un espace intitulé "Portes du désert" est prévu pour les pays offrant des produits autour de cette thématique.

■ aufait



Principale destination touristique d'Espagne, la Catalogne a reçu 1,2 million de touristes étrangers entre janvier et février 2011. (MAP).